

FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 3 avril 2014 à 20h00 au Café de la Poste à Glovelier

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Désignation de scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 4 avril 2013
4. Message du Président et rapport de gestion
5. Comptes 2013 et rapport de vérification
6. Budget 2014
7. Nomination et renouvellement au comité
8. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
9. Rapport des représentants des organisations faïtières :
 - a) FSFM : M. B. Beuret
 - b) FECH : M. B. Maître
10. Divers et imprévus

Président : M. Pierre Berthold
Gérante : Mme Sabine Galeuchet

Une soixantaine de personnes sont présentes.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président ouvre la séance à 20h10. Il salue et remercie les personnes présentes. Il donne connaissance de la liste des personnes excusées.

L'ordre du jour est accepté.

2. Désignation de scrutateurs

Eric Willemin et Dominique Odiet sont désignés.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 4 avril 2013

Le procès-verbal a été mis en consultation sur le site de la FJEC. Il n'est donc pas lu ce soir par la gérante.

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est donc accepté avec remerciements à la gérante pour sa rédaction.

4. Message du Président et rapport de gestion

L'élevage chevalin essentiellement pratiqué par les agriculteurs dans le Jura et en Suisse est soumis aux mêmes contraintes réglementaires et économiques que l'agriculture en général.

L'évolution est constante et l'effort d'adaptation demandé aux éleveurs exige beaucoup d'énergie et de persévérance.

P. Berthold informe que 100 poulains ont été vendus à Prodega en 2013. La campagne très bien organisée par R. Biedermann est un soutien appréciable pour le maintien des prix. 2014 est une année de référence puisque le 40% des droits d'importation devraient être économisés par les importateurs de viande pour les prestations indigènes. Cette somme qui devrait revenir logiquement aux éleveurs doit être répercutée sur le prix d'achat de la viande indigène. Les négociations sont difficiles.

La prime cantonale à l'exportation a pallié en 2013 à la suppression de la prime fédérale. Fr. 1'000.— ont pu être attribués à 81 chevaux répondant aux critères fixés par le règlement. Cette prime est reconduite pour 2014.

Le rapport de l'étude sur la valorisation touristique de la filière cheval financée par la loi sur la politique régionale a été déposé par la HE Arc en octobre 2013. Cette étude a mis en évidence certaines lacunes et proposé des pistes pour dynamiser notre élevage et surtout l'utilisation de ses produits. Cette étude a permis de développer un concept de réseaux équestres sur l'ensemble du territoire jurassien sous l'angle du tourisme. Ce concept est intégré dans le projet de développement Marguerite. Cette étude préconise également la création d'une maison du cheval, qui serait en fait un centre de documentation mais pas un bâtiment construit. Enfin, cette étude révèle que le Jura n'existe pas dans les registres du tourisme équestre international. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

P. Berthold informe que 2014 sera une année intense. La FJEC participera en collaboration avec Jura Tourisme et l'AREF à la BEA en avril-mai prochain. Le Marché-Concours est une manifestation incontournable pour la FJEC. Celle-ci se rendra également à Equita'Lyons en novembre, sans la collaboration avec la FSFM.

Concernant le Salon du cheval à Paris, P. Berthold a appris tout récemment que la FSFM ne s'y rendrait pas. Le comité de la FJEC et le Groupe cheval n'ont pas encore pris de décision quant à la participation à cette manifestation.

P. Berthold informe sur le projet de bande dessinée Derib «Le galop du silence». La progression du travail est régulière et soutenue. Cet album paraîtra en français et en allemand au Marché-Concours 2015.

Le comité d'organisation du 300^{ème} anniversaire de Bellelay a demandé à la FJEC de fournir 5 attelages avec voitures anciennes les 14-15 juin prochains.

La FJEC a l'intention de mettre sur pied une troupe de présentation capable de se produire lors de manifestations. D. Jacot est à disposition avec l'appui de D. Odiet pour réaliser ce projet avec des étalons qui évolueraient à l'attelage ou sous la selle selon les aptitudes des chevaux et les souhaits de leur propriétaire.

Un hors série d'Attelages Magazine, célèbre journal français, a été publié en septembre 2013. L'élevage chevalin FM a pu bénéficier et profiter d'une excellente publicité gratuite.

La FJEC est intervenue avec beaucoup d'autres instances lors de la consultation pour la révision partielle de l'ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire qui prévoyait, entre autres, que les non-agriculteurs et aussi les petits exploitants ne pourraient désormais garder plus que 2 chevaux. Cette prise de position unanime de tous les milieux de la filière

équine a rapidement produit ses effets pour ramener sur terre les instances fédérales responsables.

Une nouvelle formation en attelage est proposée depuis cette année. L'attelage est ajouté comme sixième orientation aux cinq déjà existantes des métiers liés au cheval. La FRI pourrait être appelée à s'impliquer dans cette formation.

P. Berthold informe que C. Odiet a été nommée à la CJA pour conduire les dossiers relatifs à l'élevage chevalin.

P.-A. Froidevaux a donné sa démission en tant que juge fédéral, ainsi qu'en tant que membre de la Commission de commercialisation.

M. Daucourt sera présenté à l'assemblée de la FSFM pour faire partie de la Commission de recours.

Tous les SE FM ont réservé un panneau mis à disposition par la FJEC. Le SE Jura DS a préféré recevoir un roll up plus mobile.

Pour clore son rapport, P. Berthold remercie les collaborateurs et les collaboratrices qui oeuvrent à la bonne marche de la FJEC. Il salue également la bonne collaboration entretenue avec l'ECR, la CJA et la FRI.

La parole est donnée au Président du Parlement Gabriel Willemin qui salue l'assemblée et remercie la FJEC pour l'invitation au nom du Parlement jurassien. C'est avec beaucoup de plaisir qu'il participe à l'assemblée de la FJEC, où il avait déjà participé l'année dernière en tant que vice-président du Parlement.

G. Willemin a participé en début d'année à la Sélection nationale des étalons à Glovelier et à l'approbation à Avenches. Il se dit impressionné par la passion et l'engouement de telles manifestations. Grâce au professionnalisme des éleveurs, ces rendez-vous restent importants au monde des chevaux FM. Il salue le travail des éleveurs et de toutes les personnes qui s'engagent dans manifestations cantonales ou fédérales.

Il y a 3 ans, la suppression de Haras national n'a pas abouti. Aujourd'hui nous parlons de la limitation de détention à deux chevaux à titre de loisirs. Grâce à la ténacité des défenseurs du monde équestre, cette disposition a été écartée.

G. Willemin salue également le travail des membres du comité de la FJEC, du président en particulier. G. Willemin tente d'être le plus présent possible dans le terrain afin d'influencer les décisions politiques.

B. Beuret et B. Maître sont remerciés en tant que présidents, respectivement de la FSFM et du Syndicat chevalin Jura DS.

Le Président du Parlement est d'avis que pour garantir la pérennité du cheval FM, il est indispensable d'exporter des chevaux. Le cheval FM doit rester un cheval suisse par excellence.

Les chevaux de sport CH peuvent contribuer à la bonne image de marque suisse de l'élevage chevalin.

Le slogan «Cheval de ma vie...» est particulièrement bien approprié. Le site FJEC est bien actualisé et intéressant. Le lien pour liste des chevaux est bien indispensable.

Le Président du Parlement clôt son message en remerciant les éleveurs et en leur souhaitant beaucoup de succès.

5. Comptes 2013 et rapport de vérification

La gérante présente les comptes 2013. Ils se soldent par un bénéfice de Fr. 596.73.

Ch. Cerf donne lecture du rapport de vérification. L'assemblée accepte les comptes et donne décharge à la gérante. Elle est remerciée pour leur bonne tenue.

6. Budget 2014

La gérante donne connaissance du budget 2014 qui présente un bénéfice de Fr. 400.--. Celui-ci est approuvé par l'assemblée.

7. Nomination et renouvellement au comité

3 membres doivent être réélus pour une période de 4 ans : J. Froidevaux, D. Odiet et I. - Vuillaume. L'assemblée les réélit en bloc par acclamations.

J.-M. Choffat a fonctionné durant 12 ans au comité et n'est donc plus rééligible. Le SE HPM a désigné son président J.-P. Froidevaux pour le remplacer. J.P. Froidevaux se présente et est nommé par l'assemblée. Il est remercié par P. Berthold.

P. Berthold remercie J.-M. Choffat pour son travail et ses présences assidues aux séances de comité. Une petite attention lui est offerte.

8. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger

Le marché intérieur se maintient grâce au travail incessant de la Liste dans les expositions, les manifestations équestres et les ventes organisées. Les ventes de chevaux en Suisse ont augmentées : 30 chevaux en 2012 et 45 en 2013. Le site de la FJEC commence à être connu et devient un outil de travail indispensable.

Des visites d'écuries sont effectuées régulièrement pour répertorier et photographier les chevaux pour le site, ce qui permet de garder un contact avec les éleveurs.

La Liste a participé à plusieurs manifestations telles que l'expo-vente de Delémont, en collaboration avec le SE Vallée de Delémont. Sur 20 chevaux présentés, 2 ont trouvé preneur.

La Liste a participé pour la première fois à Cheval Passion à Avignon. Un stand d'information et de promotion était tenu avec la FSFM et en parallèle le Haras national s'occupait des spectacles. Cette collaboration a rencontré un vif succès.

Le Marché-Concours reste la manifestation phare de la Liste. 28 chevaux inscrits, 24 ont été retenus. Lors de la manifestation, 2 chevaux ont été vendus, 3-4 se sont vendus par la suite. La collaboration avec Les produits du terroir était très sympathique. La CJA et l'AREF avaient leur stand sous la tente des chevaux à vendre.

Cette formule sera certainement maintenue. Des gens rencontrés sous la tente des chevaux à vendre avaient découvert le cheval FM à Cheval Passion à Avignon.

Les cantons du Jura, Bâle Ville et Bâle campagne étaient les hôtes d'honneur du Comptoir suisse à Lausanne. La FJEC a été mandatée pour exposer des chevaux durant toute la manifestation. Ce sont 14 chevaux, dont 4 juments poulinières, 2 issues de Bâle campagne qui ont été exposées. La roulotte des produits du terroir circulait dans la ville. Lors de la journée officielle, les délégations des différents cantons ont pu être transportées par 12 attelages à 2 chevaux de la gare au Comptoir suisse.

La Liste était au Salon du cheval à Paris en décembre 2013. 2 des 4 chevaux ont été vendus. Le marché est difficile en France, décembre était la période de pourparlers concernant la hausse de la TVA pour tout le milieu équestre, ce qui fait réfléchir les clients avant de se lancer dans l'achat d'un cheval. Malgré cela, les prix annoncés pour un cheval FM ne surprennent plus et les gens se font à l'idée que la Liste vend de la qualité.

A mi-décembre 2013, le Groupe Cheval s'est rendu à Maïche afin de rencontrer une délégation du conseil de la filière cheval de Franche-Comté. Cette réunion était un bon échange et il en est ressorti que le Jura gérait bien le dossier cheval et qu'il n'avait rien à envier hors de ses frontières.

La FJEC entretient sa représentation au nord de l'Allemagne, aux Pays-Bas et en Sologne.

La collaboration avec la FSFM et l'AREF est régulière et constructive.

De la publicité est faite régulièrement dans des journaux étrangers, suisses et locaux.

En 2013, 104 chevaux ont parus sur la Liste. Parmi les chevaux vendus, 83 ont permis un suivi quant à leur destination. 45 se sont vendus en Suisse, 17 en France, 5 en Belgique et 16 en Allemagne, pour un prix moyen de Fr. 6'873.--.

Ch. Oppliger revient sur le fait qu'il faut offrir des chevaux bien formés et bien dans leur tête.

9. Rapport des représentants des organisations faitières

Rapport de la FSFM : M. B. Beuret

B. Beuret salue l'assemblée et remercie la FJEC pour l'invitation.

Concernant le marché, B. Beuret relève que celui-ci est libéralisé, ce qui signifie que les états n'interviennent plus et qu'il s'agit donc du jeu de l'offre et de la demande. Pratiquement, il faut comprendre que ces dernières années il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande, accentué par une mauvaise conjoncture. Aujourd'hui nous offrons des chevaux de loisirs et non pas de chevaux de travail. B. Beuret demande aux éleveurs de comprendre qu'il faut produire un cheval de haute qualité et que malgré cela, certains chevaux ne se vendent pas.

Concernant le budget de la FSFM, B. Beuret informe qu'en 2013, Fr. 40'000.— étaient prévus pour de la publicité en Suisse et une participation maximale dans diverses expositions.

Il regrette que pour 2014 le budget ait été revu à la baisse et informe que la FSFM ne se rendra pas à Equita'Lyons et au Salon du cheval à Paris.

B. Beuret informe qu'il y aura également une réduction des primes pour TET.

La FSFM enregistre une perte financière car il y a une baisse de l'effectif des poulains et une suppression de subvention fédérale. La FSFM recherche des sponsors.

L'assemblée de la FSFM aura lieu le 15 avril prochain. B. Beuret informe que P.-A. Froidevaux a donné sa démission en tant que juge et qu'il faudra le remplacer. Il demande à la FJEC de faire une proposition lors de cette assemblée du 15 avril.

Concernant la Commission de recours, elle est constituée de 5 personnes, dont M. Daucourt, qui sera nommé à l'assemblée de la FSFM.

Lors de cette assemblée, il sera également discuté les directives des marques blanches du SE FM, ainsi qu'une proposition de la Fédération fribourgeoise pour obtenir une épreuve d'attelage pour les chevaux de 3 ans.

La FSFM a reçu une demande d'adhésion de la Fédération bernoise.

B. Beuret informe sur une collaboration avec Anicom pour la commercialisation de la viande de chevaux adultes, dans le but d'organiser une filière et obtenir de meilleures conditions.

B. Beuret remercie les éleveurs pour leur travail. Il pense qu'il faut pérenniser le Marché-Concours de Saignelégier car c'est le meilleur tremplin pour la promotion du cheval FM.

Il informe que le Jura est le seul canton qui n'a pas perdu d'effectif de chevaux FM durant les 20 dernières années.

Rapport de la FECH : M. Bertrand Maître

B. Maître nous fait part des soucis financiers de la FECH. Des nouvelles dispositions qui émanent des instances fédérales suppriment des subventions d'environ Fr. 160'000.--.. Il faudra trouver des solutions.

Si les prestations de la FECH sont réduites encore de plus, à quoi servira la FECH si elle ne peut plus rien offrir ? B. Maître demande aux syndicats d'élevage d'unir leurs efforts.

Le nouveau président Michel Dann prévoit de réunir les deux fédérations. B. Maître pense que cela est indispensable si on veut poursuivre et maintenir l'élevage du cheval DS en Suisse.

Il faut être positif car dans toutes les fédérations d'Europe, l'effectif des chevaux va encore diminuer. Pratiquement 30% de diminution. Il faut être persévérant et continuer à produire des chevaux en Suisse. Il faut 10'000 chevaux en Suisse par année. B. Maître est persuadé que d'ici 2-3 ans, il y aura un manque de chevaux.

B. Maître remercie la FJEC pour le roll-up. Le SE Jura DS a créé depuis cette année un site internet qui permettra une bonne diffusion des informations et un bon maintien de contacts avec les diverses fédérations.

B. Maître se dit optimiste et espère que les fédérations et les SE s'unissent pour maintenir le cheval DS en suisse.

10. Divers et imprévus

Josiane Froidevaux rappelle que chaque SE a droit à ½ page gratuite par année dans le Magazine FM.

Francis Hirschi informe que 100 poulains ont été tués l'année passée. Les éleveurs ont payé Fr. 50.— et paient aussi pour les présenter au concours des poulains. Il demande à la FSFM où passe cet argent et se dit étonné du mauvais résultat financier de celle-ci.

B. Beuret lui répond que la FSFM étudie toute éventualité de pouvoir fournir des prestations nécessaires aux éleveurs aux conditions les plus avantageuses possibles.

À l'avenir l'évolution du nombre de poulains est inconnue. B. Beuret pense que cela est propre au marché. Sans doute que dans quelques années l'offre sera plus faible et la demande plus forte.

La FSFM discute et réfléchit afin d'essayer de trouver un système qui permette de fournir aux éleveurs ce dont ils ont besoin de manière informatisée, ceci afin de baisser les frais.

J.-M. Choffat remercie P. Berthold pour le travail fourni au sein de la FJEC.

Michel Darbellay salue l'assemblée au nom de CJA. Il informe que les éleveurs ont de la chance de bénéficier de subventions à l'exportation de la part du canton. Lors d'exportation, les documents sont à retourner à la CJA et informe qu'il est difficile de les obtenir de la part des éleveurs. Il demande à ceux-ci de jouer le jeu et le faire rapidement, car il y a de l'argent à obtenir.

Il informe qu'il y aura une 5^{ème} édition du Dîner à la ferme et qu'à ce jour il n'y a pas d'exploitation jurassienne annoncée. Ceci est une bonne publicité gratuite pour l'agriculture. M. Darbellay passe l'annonce et souhaiterait qu'une exploitation jurassienne, si possible avec chevaux, se lance dans cette émission.

Une initiative populaire pour la sécurité alimentaire a été lancée par l'USP. M. Darbellay encourage toutes et tous à signer cette initiative.

Le Président lève la partie officielle à 22h10 et remercie les personnes présentes pour leur participation.

A l'issue des débats, un extrait de la prestation du Haras national lors des Crinières d'Or à Avignon est diffusé.

**Fédération Jurassienne
d'Élevage Chevalin**

Le Président :
Pierre Berthold

La Gérante :
Sabine Galeuchet